Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 46 (1938)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Nouvelles de la Croix-Rouge suisse : extrait de la séance de la

direction du 6 avril 1938

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles de la Croix-Rouge suisse.

Extrait de la séance de la Direction du 6 avril 1938.

La Direction a pris connaissance du programme de l'assemblée des délégués prévue à Bâle pour les 21/22 mai. On lira dans les annonces que l'après-midi du samedi 21 mai sera consacré à une conférence des présidents de sections à laquelle les officiers sanitaires délégués seront invités.

Dans les nominations à prévoir lors de l'assemblée du dimanche 22 mai, la Direction a décidé de présenter celles du conseiller de légation D^r *C. Gorgé* et du colonel-divisionnaire de Muralt auquel il est question de confier plus tard la présidence de la Croix-Rouge suisse.

L'assemblée de 1939 devra avoir lieu à Zurich à l'occasion de l'Exposition nationale. Il est prévu que cette assemblée se fera en même temps que les réunions des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains et de la Société suisse des troupes du service de santé.

Sur la proposition de M. le major Messerli, la Croix-Rouge suisse accepte le patronage d'un pèlerinage sur les lieux mêmes de la bataille de Solferino, pour fêter le 75° anniversaire de la Convention de Genève. L'étude des modalités de cette manifestation est confiée à une commission composée des MM. Denzler, médecin en chef de la Croix-Rouge, les Drs Messerli, de Fischer, de Marval, du conseiller de légation Gorgé et d'un représentant de la Croix-Rouge italienne.

La Direction a ratifié la nomination de M. le premier-lieutenant Willimann comme commandant de la Colonne de la Croix-Rouge de Soleure, et celle du capitaine-médecin Hess de Wædenswil en qualité de commandant de la Colonne de Horgen.

Les nouvelles Colonnes récemment organisées au canton de Vaud et du Tessin auront pour chefs le major Messerli à Lausanne et le capitaine Dr Beretta à Lugano. La Colonne de Zurich, forte de cent hommes, sera scindée en deux groupes puisque ces formations ne doivent pas dépasser un effectif de 50 participants.

Des pourparlers ont eu lieu avec la Direction du matériel de guerre pour l'équipement de nos Colonnes, ainsi que cela avait été prévu par une ordonnance fédérale de 1913.

La Croix-Rouge suisse est représentée par quatre délégués à la Commission fédérale de défense aérienne. Le professeur Dufour, de Lausanne, démissionnaire, est remplacé par le professeur Marcel de Montmollin à Neuchâtel. Les autres membres de cette commission sont M. le professeur von Waldkirch à Berne, les colonels Sutter à St-Gall et Rob. Sulzer à Winterthour.

Les comptes de la Croix-Rouge suisse de 1937, présentés par le trésorier général, M. Bohren, sont adoptés, de même ceux des écoles d'infirmières du Lindenhof et de La Source. A la commission du Lindenhof, M^{11e} Marg. Sahli, fille de l'ancien secrétaire de la Croix-Rouge suisse, remplacera M^{me} Ruetschi, démissionnaire.

C'est avec reconnaissance et grande satisfaction que les membres de la Direction ont pris connaissance du résultat de la collecte du 1^{er} août 1937 en faveur de la Croix-Rouge suisse; le résultat global est de frs. 552'000.— qui ont été versés

par le Comité de la Fête nationale. La Direction a adopté le projet de répartition de ces sommes, proposé par le trésorier général, ainsi que l'attribution de frs. 100'000.— réservé à l'Alliance suisse des Samaritains dans le but de permettre le développement du secourisme dans les régions montagneuses du pays et pour faciliter les tâches des samaritains dans les districts de protection des frontières. En présence du résultat magnifique de la collecte du 1er août 1937, la Direction se sent pressée de remercier le Comité de

la Fête nationale et toutes les institutions et personnes qui ont collaboré à cette manifestation.

L'Alliance suisse des Samaritains est autorisée d'organiser, en septembre prochain, une «Semaine des samaritains, sous le patronage de la Croix-Rouge suisse» dont 20 % de la recette nette reviendra à la Croix-Rouge.

Un film de la Colonne bernoise de la Croix-Rouge est aimablement mis à la disposition des sections par le D^r Dumont, président de la section de Berne.

Est-il opportun de prévoir en Suisse une Croix-Rouge de la Jeunesse?

L'idée lancée par le docteur colonel de Marval, dans le numéro de mars de la Croix-Rouge, d'embrigader les scouts dans les rangs de la Croix-Rouge est fort intéressante, mais ne répond pas au vœu émis par l'unanimité des délégués à l'assemblée du 20 juin dernier qui est ainsi conçu. «L'assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse réunie à Rapperswil le 20 juin 1937, prie le Comité directeur de la Croix-Rouge suisse d'étudier les moyens propres à créer le plus rapidement possible une Croix-Rouge suisse de la Jeunesse.» On a souvent pensé à fusionner les éclaireurs et les membres de la Croix-Rouge Jeunesse pour éviter l'éparpillement des forces, résultant de la coexistence de ces deux mouvements. Cependant dans tous les pays, sauf en Suisse, ces deux mouvements coexistent, spécialement dans les pays anglo-saxons, où l'un et l'autre sont très développés. Ils ont évidemment des buts très analogues, tendant l'un et l'autre à développer l'enfant et à lui faire mener une vie saine moralement et physiquement, mais le scoutisme s'occupe surtout

du développement individuel, tandis que la Croix-Rouge de la Jeunesse cherche à développer l'idée d'entraide, à surveiller l'hygiène et à faire connaître les activités de Croix-Rouge à ses membres pour les faire entrer plus tard dans la Croix-Rouge adulte. La Croix-Rouge de la Jeunesse confiée au scoutisme n'en serait qu'une activité très accessoire, et dont les chefs se soucieraient, je crois, peu de s'occuper, leurs activités véritablement scouts étant déjà très absorbantes. La Croix-Rouge de la Jeunesse n'est pas dans la plupart des pays une branche mineure, mais un des plus beaux fleurons des Croix-Rouges nationales. Elle est un élément de vie et de jeunesse, et Mme Frick-Cramer, déléguée du Comité international au groupe d'étude, qui réunissait à Paris, à la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, en juin dernier, les dirigeants de la plupart des sections nationales de Croix-Rouge de la Jeunesse, a été frappée de la possibilité qu'offre la Croix-Rouge de la Jeunesse de vivifier certaines Croix-Rouges nationales ou certaines sections trop peu vivantes. Elle a aussi remarqué